

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)

1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Pédagogie et méthodologie
Code	
Filières, orientations et options	<p><input type="checkbox"/> BA OF ARTS EN MUSIQUE <input checked="" type="checkbox"/> BA OF ARTS EN MUSIQUE ET MOUVEMENT</p> <p><input type="checkbox"/> Instruments <input type="checkbox"/> Instruments historiques <input type="checkbox"/> Chant <input type="checkbox"/> Direction d'orchestre <input type="checkbox"/> Direction de chœur <input type="checkbox"/> Composition <input type="checkbox"/> Composition à l'image <input type="checkbox"/> Musique et musicologie</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> MA EN PÉDAGOGIE MUSICALE</p> <p><input type="checkbox"/> ENSEIGNEMENT <input type="checkbox"/> Instrumental <input type="checkbox"/> Vocal <input type="checkbox"/> Théorie <input type="checkbox"/> MUSIQUE À L'ÉCOLE <input checked="" type="checkbox"/> RYTHMIQUE JAKES-DALCROZE</p> <p><input type="checkbox"/> MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE</p> <p><input type="checkbox"/> CONCERT <input type="checkbox"/> Instruments <input type="checkbox"/> Chant <input type="checkbox"/> <i>Option Musique de chambre</i> <input type="checkbox"/> <i>Option Musique contemporaine</i> <input type="checkbox"/> <i>Option Composer-performer</i></p> <p><input type="checkbox"/> ORCHESTRE <input type="checkbox"/> ACCOMPAGNEMENT <input type="checkbox"/> <i>Option Chef de Chant</i></p> <p><input type="checkbox"/> MAESTRO AL CEMBALO ET DIRECTION D'ENSEMBLES BAROQUES</p> <p><input type="checkbox"/> MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE SPÉCIALISÉE</p> <p><input type="checkbox"/> SOLISTE <input type="checkbox"/> Instruments <input type="checkbox"/> Chant <input type="checkbox"/> PRATIQUE HISTORIQUE <input type="checkbox"/> Instruments <input type="checkbox"/> Chant <input type="checkbox"/> MUSIQUE MÉDIÉVALE <input type="checkbox"/> DIRECTION D'ORCHESTRE SPÉCIALISÉE <input type="checkbox"/> DIRECTION DE CHŒUR SPÉCIALISÉE</p> <p><input type="checkbox"/> MA EN COMPOSITION ET THÉORIE MUSICALE</p> <p><input type="checkbox"/> COMPOSITION <input type="checkbox"/> COMPOSITION DE MUSIQUE MIXTE <input type="checkbox"/> <i>Option Multimédia</i></p> <p><input type="checkbox"/> THÉORIE MUSICALE <input type="checkbox"/> <i>Option Enseignement</i> <input type="checkbox"/> <i>Option Recherche</i> <input type="checkbox"/> <i>Option Ethnothéories</i></p> <p><input type="checkbox"/> MA EN ETHNOMUSICOLOGIE</p>
	<input type="checkbox"/> Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières

Site	<input checked="" type="checkbox"/> Genève	<input type="checkbox"/> Neuchâtel
Niveau du cours	Si cours annuel : <input checked="" type="checkbox"/> A1 <input checked="" type="checkbox"/> A2 <input checked="" type="checkbox"/> A3 <input checked="" type="checkbox"/> A4 <input checked="" type="checkbox"/> A5	Si cours semestriel : <input type="checkbox"/> S1 <input type="checkbox"/> S2 <input type="checkbox"/> S3 <input type="checkbox"/> S4
2. Organisation		
Organisation temporelle	<input checked="" type="checkbox"/> Cours régulier annuel <input type="checkbox"/> Cours régulier semestriel <input type="checkbox"/> Unité d'enseignement ponctuelle (stage, masterclasse, session, tutorat etc.) <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>	
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	BA : Stage de 45' (observation et pratique) et cours théorique d'environ 60' (durée légèrement variable en fonction du nombre de participant-e-s) MA : Stage de 60' (observation et pratique) et cours théorique d'environ 60' (durée légèrement variable en fonction du nombre de participant-e-s)	
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre		
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	<input type="checkbox"/> Cours individuel <input checked="" type="checkbox"/> Cours-atelier en petit effectif (jusqu'à 5 étudiant-e-s) <input type="checkbox"/> Cours-atelier en moyen effectif (jusqu'à 7 étudiant-e-s) <input type="checkbox"/> Atelier (jusqu'à 18 étudiant-e-s) <input type="checkbox"/> Cours (jusqu'à 40 étudiant-e-s) <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Type d'enseignement : Stage Nombre d'étudiant-e-s : Variable	
Langue(s) d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> Français	<input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Italien <input type="checkbox"/> Anglais
3. Prérequis		
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Avoir validé l'unité d'enseignement : <input type="checkbox"/> Autre(s) :	
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)		
A1 et A2 : <ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les principes de la méthode Jaques-Dalcroze à un groupe d'enfants dans le cadre d'un cours obligatoire à l'école publique. • Apprendre à cerner le contexte social. • Développer ses capacités à diriger un groupe. • Développer son élocution et sa capacité à communiquer avec les élèves de façon bienveillante. • Se montrer à l'aise corporellement, dans l'espace, pouvoir communiquer de façon non verbale et adopter une attitude stimulante. • Développer son sens des responsabilités. • Développer sa réflexion. • S'affirmer face aux élèves en s'appuyant sur ses points forts et en travaillant ses points faibles. • Développer ses capacités à s'auto-évaluer. • Acquérir des outils permettant de construire une leçon structurée et de planifier une progression. • Développer l'adéquation entre les règles énoncées et les moyens de les faire respecter (autorité, discipline). 		

- Cerner les objectifs fondamentaux et les éléments de la méthode applicables dans les cours de rythmique à l'école primaire.
- Connaître différents moyens pour donner une cohérence à une leçon tout en proposant des contrastes (fils rouges, alternances, etc.).
- Se familiariser avec les différents objets avec lesquels on peut faire travailler les élèves.
- Apprendre à observer les enfants tout en enseignant.
- Développer ses aptitudes à s'adapter aux situations pédagogiques rencontrées
- Utiliser ses capacités instrumentales et vocales pour inciter, susciter, conduire le mouvement de façon nuancée et vivante.
- Adapter les tempi, les tessitures et les dynamiques selon l'âge des enfants.
- Utiliser un vocabulaire musical adapté aux activités et aux apprentissages.

A3 :

- Avoir appris à observer et transcrire une leçon d'enfant.
- Avoir acquis la compétence de cerner les objectifs, les moyens et les buts de la leçon.
- Avoir abordé la méthodologie dalcroziennne.
- Avoir acquis des connaissances pédagogiques de la méthode Jaques-Dalcroze pour l'enseignement destiné aux enfants de 4 à 6 ans.
- Développer son élocution et sa capacité à communiquer avec les élèves de façon bienveillante.
- Avoir acquis les connaissances didactiques en lien avec les enfants de 4 à 6 ans.
- Avoir été initié à la base du développement global des enfants de 4 à 6 ans.
- Avoir acquis les bases d'une réflexion sur le rôle de la musique et de l'improvisation en lien avec le corps et l'importance du mouvement.
- Avoir acquis une aisance pour guider un groupe d'enfants par l'improvisation musicale : chantée, au piano et à son premier instrument.
- Avoir acquis des compétences dans la réflexion écrite en lien avec le cours.

A4 et A5 :

- Avoir développé ses aptitudes à créer des situations pédagogiques et musicales signifiantes et adaptées.
- Adapter à différents publics des outils pédagogiques variés.
- Avoir assimilé les principes pédagogiques de la méthode Jaques-Dalcroze et pouvoir les appliquer dans de nouvelles situations pédagogiques.
- Transmettre des savoirs et savoirs faire par le biais de l'improvisation instrumentale.
- Connaître les textes et ouvrages de références de la théorie Jaques-Dalcroze et de la pédagogie musicale.
- Avoir acquis une connaissance du répertoire musical didactique en lien avec le type de public.
- Avoir développé ses aptitudes à s'adapter aux situations pédagogiques rencontrées.
- Avoir développé ses capacités à intégrer de façon personnelle des connaissances en psychologie, pédagogie, didactique générale, pédagogie musicale, techniques corporelles et en physiologie.
- Avoir une élocution aisée, être capable d'utiliser un vocabulaire adapté.
- Avoir acquis une aisance à communiquer de façon non verbale.
- Avoir acquis un sens des responsabilités.

5. Contenu et forme de l'enseignement

A1 et A2 :

- Découverte du contexte scolaire et de son fonctionnement.
- Présentation des règles « cadre » inhérentes à l'enseignement (sécurité, communication etc.).
- Observation de cours : regard axé sur la construction d'une leçon, sur l'attitude et le rôle de l'enseignant, sur la participation et la progression des élèves.
- Présentation du Plan d'Etudes Romand (Musique / Corps et mouvement / Formation Générale).
- Discussions-débats sur les objectifs, les facultés mobilisées et la progression des élèves.
- Développement de la réflexion par rapport à la méthode (y compris par rapport au rôle de la musique).
- Séquences pratiques pour mener le groupe : mener un exercice seul ou en duo puis mener seul une succession de plusieurs exercices.
- Recherche de mouvements adaptés aux enfants, à leur proposer par exemple en canon.
- Analyse des différentes qualités de mouvement et de leur importance dans les apprentissages : sensation, poids, élan, équilibre, tonus, etc.

- Découverte d'outils visant à proposer des séquences didactiques à la fois cohérentes et contrastées (fils rouges, alternances).
- Présentation des étapes d'apprentissage d'un chant par imitation (tradition orale).
- Exercices au piano : improviser pour soutenir des activités corporelles, puis insérer des commentaires parlés à l'intention des élèves (dissociation piano-voix).

A3 :

- Observation détaillée de leçons aux enfants.
- Utilisation des connaissances acquises en BAI et BALL : principes dalcroziens, objectifs, rôle de la musique.
- Séquences de pratique instrumentale : improviser en chantant et au piano en présence des enfants.
- Séquences de pratique pédagogique de plus en plus longues (de quelques minutes à une leçon entière).
- Lectures et réflexions au sujet du développement global de l'enfant.
- Travaux écrits.
- Création de cours qui utilisent des chansons et des chorégraphies simples, adaptées aux enfants.
- Analyse et auto-évaluation de ses propres leçons.
- Recherche de pièces de musique en relation avec les sujets enseignés.

A4 et A5 :

- Observation de cours issus d'applications différentes de la méthode Jaques-Dalcroze : rythmique pour les seniors, rythmique-solfège adolescents, rythmique-solfège instrumental, parents-enfants, enfants en difficultés scolaires, initiation au piano par l'improvisation, atelier créativité pour enfants et adolescents, rythmique adultes.
- Construction d'un exercice et de ses développements.
- Construction d'une leçon.
- Gestion du groupe.
- Techniques d'enseignement.
- Observation d'un / des élèves.
- Evaluation des élèves.
- Autoévaluation.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

- Examen noté* Contrôle continu noté* Participation
 Rapport de stage Co-évaluation Autre(s) :

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Prestation artistique Production écrite Production orale
 Autre(s) : divers formats

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Contenu de l'examen (si pertinent) :

A1 et A2, l'évaluation notée prend en compte :

- Le travail réalisé durant l'année.
- Les leçons filmées.
- La présence régulière et active aux cours.
- La participation active à des séquences pratiques en présence du groupe d'enfants.
- Le respect des délais pour la remise des travaux écrits.
- La création d'exercices seul ou en duo.
- La création d'un cours complet structuré dans lequel un objet fait le lien entre tous les exercices.
- La création d'un cours complet visant la réalisation d'une chorégraphie sur une musique.
- Deux leçons entières menées durant l'année au minimum (dont au moins une leçon en utilisant le piano pour inciter, susciter et conduire le mouvement).

A3, l'évaluation notée prend en compte :

- Le travail réalisé durant l'année.
- La présence régulière et active aux cours.
- La participation active à des séquences pratiques en présence du groupe d'enfants.
- Le respect des délais pour la remise des travaux écrits.
- La création d'exercices puis de leçons, puis enseigner sur des sujets imposés et/ou à choix.
- La création de deux leçons entières au minimum durant l'année.
- La recherche, lecture et explication de textes liés à la spécificité du stage.
- La constitution d'un portfolio.
- Et un examen noté sous forme de leçon probatoire donnée en fin d'année de BA3 devant un jury de trois personnes.

A4 et A5, l'évaluation notée prend en compte :

- Le travail réalisé durant l'année.
- Des exercices, leçons créés puis enseignés sur des sujets imposés et/ou choisis par l'étudiant.
- La création d'exercices sur les sujets abordés.
- La recherche et présentation de pièces de musique en relation avec les thèmes abordés.
- La recherche, lecture et explication de textes liés à l'unité d'enseignement.
- Les notes, articles et rédactions réunis dans le portfolio pédagogique de l'étudiant-e.
- Et un examen noté sous forme de leçon probatoire donnée en fin d'année de MA2 devant un jury de trois personnes.

COMPOSITION DU JURY

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative | <input checked="" type="checkbox"/> Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative |
| <input checked="" type="checkbox"/> Expert-e interne | <input checked="" type="checkbox"/> Expert-e externe |
| <input checked="" type="checkbox"/> Représentant-e de la direction (présidence) | |

Remarque(s) :

BA1, BA2 et MA1 : l'évaluation est menée par l'enseignant-e.

BA3 et MA2 : le jury de l'examen est constitué d'un-e expert-e interne, d'un-e expert-e externe et d'un-e représentant-e de la direction (présidence).

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	<input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible <input type="checkbox"/> Pas de remédiation <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3,5 et 3,9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.

8. Remarques

9. Bibliographie

- Claire-Lise Dutoit, *Emile Jaques-Dalcroze créateur de la rythmique.*
- Mary Brice, *Pédagogie de tous les possibles,*
- *A propos de la Rythmique J.-D.*
- E. Jaques-Dalcroze, *Le rythme, la musique et l'éducation.*

- Eline Snel, *Calme et attentif comme une grenouille*.
- Adèle Faber et Elaine Mazlish, *Parler pour que les enfants apprennent à la maison et à l'école*.
- Articles et écrits de rythmiciens, pédagogues, musiciens, chercheurs.

10. Enseignant-e-s

Divers-e-s enseignant-e-s.
 Coordination pédagogique : Tamaé Gennai

11. Validation du descriptif

Date de validation	2024
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM
Historique	Interview et mise à jour, APi, octobre 2019 Relecture et mise à jour NRI et FJA 2024